

PROCES-VERBAL DU SECOND CONSEIL D'ECOLE EN DATE DU 3 MARS 2017

Présences	
Enseignantes	M ^{me} Fournier, M ^{me} L'Ostelier, M ^{me} Ihaddadene, M ^{me} Dallier, M ^{me} Jouanjus, M ^{me} Hadhiri-Boudaouia, M ^{me} Arthur
Représentants des parents d'élèves	FCPE : M ^{me} Bergeon, , M ^{me} Heurdier, UNAAPE : M ^{me} Sargento, M ^{me} Le Pape, M ^{me} Alary, M. Caruso, M ^{me} WITOSZ
Représentante de la municipalité	M ^{me} Kane
Membres excusés	M ^{me} Simonet , M ^{me} Merimi , M ^{me} Mandroux; M ^{me} Diallo, M ^{me} Puren

1. Effectifs des élèves

- Effectifs actuels de l'école**

Répartition par niveau 2016-2017	
CYCLE II	131
CP	35
CE1	58
CE2	38
CYCLE III	70
CM1	38
CM2	32
TOTAL	201

Répartition par classe 2016-2017	
CP	24
CP/CE2 - 11/11	22
CE1	29
CE1	29
CE2	27
CM1	25
CM1/CM2 - 13/8	21
CM2	24
TOTAL	201

- Effectifs prévisionnels à la rentrée 2017**

Un sondage a été distribué aux familles pour connaître les éventuels départs.

Voici les effectifs annoncés par la mairie lors de la réunion de directeurs ayant eu lieu ce jour à 17h, en rapport avec la nouvelle carte scolaire.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
53	36	57	39	39	224

Il y aura sans doute une ouverture de classe à la rentrée prochaine et probablement une classe les années suivantes.

2018 : 249 élèves

2019 : 275 élèves

2020 : 309 élèves

Une ouverture de classe aurait lieu à 220 élèves. (Et fermeture à 216 une fois ouverture effectuée.)

Une nouvelle prévision d'effectifs officielle sera effectuée en mai.

Tous ces changements permettent de ne pas fermer d'école sur PLAISIR.

2. APC

Les séances d'APC se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles permettent d'aider les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, dans certains domaines.

Elles ont lieu les mardis et jeudis, de 11H40 à 12H20.

Une cinquantaine d'élèves en bénéficient chaque période.

<p>3. Le RASED/ Aide aux enfants grande difficulté</p>	<p><u>Equipe du RASED :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Christian LE PALEC, maitre E - M^{me} Florence MAILLIER, psychologue scolaire <p>Ils agissent au sein de l'école pour le suivi des enfants en grande difficulté scolaire.</p> <p><u>Contact :</u> 01 34 81 08 57 (permanence téléphonique le mardi après-midi) Les adresses mail ont changé. Il en existe désormais deux différentes. florence.maillier@ac-versailles.fr christian.le-palec@ac-versailles.fr</p> <p>Pour certains enfants, il est demandé un avis médical auprès du médecin scolaire. (Suspicion de troubles orthographiques, visuels, auditifs, de l'attention, ...)</p> <p>Les demandes de maintien sont devenues archi exceptionnelles, et ne peuvent arriver qu'en fin de cycle, soit en CE2. Elles sont réservées aux élèves ayant connu une "rupture importante dans leur scolarité" et aux enfants sous "PPS" (Projet Personnalisé de Scolarisation), dont la mise en place est décidée en équipe éducative, en accord avec plusieurs intervenants extérieurs et/ou intérieurs à l'école. En dehors de ces cas, une commission exceptionnelle est organisée mi mars.</p> <p>Les avis de passage seront distribués en semaine 13, autour du 29 mars.</p> <p>Les stages RAN (remises à niveau pour les enfants en difficultés) sont mis en place pour les CE1, et CM pendant les vacances de printemps et dernière semaine d'août.</p>
<p>4. Travaux et mairie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Bilan des travaux récents :</u> Installation terminée du VNI de la classe de Mme Fournier. Tous les TNI vont être changés. Fin 2018, toutes les classes seront équipées. <p>Petits travaux quotidiens : la plateforme e-atal est plutôt efficace. Il faut juste bien penser à aller suivre les demandes sur le site, mais sinon, les réactions sont plutôt rapides dans l'ensemble.</p> <p>Barrières bloquant l'accès à la cour installées dernièrement : une très bonne chose. Dommage qu'il s'agisse de barrières amovibles manuellement et non d'une borne à détection codée, mais si les gens sont civilisés, on devrait garder ces barrières longtemps.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Ce qui a été déjà demandé :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection du bureau de la direction (moisissures et mauvaises odeurs), de la grande salle de motricité et du couloir entre les deux. Une demande e-atal sera faite. - Application de joints d'isolation au niveau de la partie inférieure des portes blanches PVC : en période froide, un courant d'air s'y engouffre et balaie toute la chaleur des locaux.

- Une isolation phonique du réfectoire (demande effectuée par les parents depuis plusieurs conseils d'école, qui s'inquiètent du fort fond sonore dans cet endroit lors de la prise des repas). Annoncé en dernier conseil d'école vers février 2017 ou à l'été 2017, l'objectif étant d'arriver à un self.

- Résolution des problèmes d'étanchéité : par fortes pluies, de l'eau s'engouffre dans l'école à divers endroits créant de véritables flaques au sol.

- Rénovation des dalles au sol (dalles arrachées) : le sol est de plus en plus usé et les dalles se détachent à présent. La colle amiantée apparente n'est pas très rassurante. Une demande e-atal sera faite.

- L'installation d'un visiophone à côté de la sonnette extérieure. (PPMS attentat) sera faite dans l'année.
- Demande de nouveaux VNI : Classes de Mme JOUANJUS, Mme ARTHUR, Mme MANDROUX, Mme Hadhiri-Boudaouia C'est l'IEN qui choisira les classes.

- Ce qui est nouvellement demandé

- Centre de loisirs : nouvelle entrée pour le soir

Il faudrait installer une sonnette à la porte d'entrée enseignants, devant le parking. Demande e-atal à faire.

En effet, à compter de la semaine prochaine, les sorties du centre devraient s'effectuer par cette issue, ce afin de sécuriser les entrées et sorties des adultes. Chose qui ne pouvait être faite avec l'entrée précédente.

Cette sonnette serait également utile pour la direction, lorsque des personnes ayant rendez-vous sont obligées de tambouriner en vain sur la porte.

La porte blanche devra impérativement être fermée. (consigne donnée aux animateurs du centre) Si les consignes ne sont pas respectées par le centre, la directrice demandera un retour au fonctionnement précédent.

- Sécurité aux abords de l'école

Une demande concerne le passage piéton situé rue Abel Guyet, qui n'est pas sécurisé, et où se sont déroulés différents incidents, dont un avec un élève, qui aurait pu être très grave. Nous souhaiterions la présence d'un personnel pour faire traverser les enfants à cet endroit.

La voirie est passée à l'intercommunalité. Proposition par des parents de l'installation d'un ralentisseur dans la rue Abel Guyet.

<p>5. Sorties scolaires et tarifs des cars</p>	<p>- Beauval</p> <p>Notre sortie au zoo de Beauval est prévue pour le 16 mai 2017. Nous avons budgété notre sortie avec les tarifs de l'ancien prestataire de transport en partenariat avec la mairie, Hourtoule.</p> <p>En effet, la mairie offre aux écoles un car à la journée pour deux classes pour une journée 9h/16h. Il fallait donc ajouter une somme estimée alors à 2400€ supplémentaires) Le coût estimé pour cette sortie était de 4800€ max pour l'école environ. (2400€ de parc + 2400€ de supplément pour le transport)</p> <p>Avec les tarifs proposés par la nouvelle société, James, nous arrivons à un budget estimé à 6400€ !, soit 1600€ de plus.</p> <p>Nous constatons que les tarifs proposés par cette nouvelle société sont beaucoup plus chers que l'an dernier.</p> <p>De plus, pour des sorties sur l'amplitude horaire 7H/19h, la société, dont les cars partent de Gennevilliers, doit nous facturer deux chauffeurs par car, soit 250€ de supplément. En effet, avec la durée du trajet à vide pour venir jusqu'à Plaisir, nous ne pouvons plus avoir de grandes amplitudes horaires pour nos sorties, sans ce surcoût conséquent, de 1000€ pour quatre cars. (8classes)</p> <p>Nous avons donc décidé d'opter pour une autre société, pour notre grande sortie, quitte à conserver le bénéfice des cars-mairie pour une sortie de proximité de fin d'année, ce pour le même tarif.</p> <p>Deux autres sociétés nous proposent un tarif de 4000€ (au lieu de 5900€ par James).</p> <p>Cette sortie nous coûtera donc environ 6500€.</p> <p>Nous demanderons aux enfants une participation de 5€ afin de ne pas mettre en difficulté la coopérative de l'école.</p> <p>Nous regrettons beaucoup ces nouveaux tarifs, qui ne nous permettront pas de pérenniser de telles sorties scolaires.</p> <p>Mme Kane précise qu'elle va faire remonter ce problème.</p>
<p>5. PPMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs <p>Un exercice de PPMS confinement aura lieu le lundi 13 mars. Une réunion d'information pour les directeurs est prévue le 9 mars.</p>

<p>6. Projets et actions pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chorale d'école : Entraînement hebdomadaire : cycle 2 / cycle 3, avec un chant commun; thème animaux et nature • Ecole et cinéma : Sorties au cinéma de l'Espace Noiret : classes de CM1/CM2, CM1 et de CM2. Prochaine sortie : "Les demoiselles de Rochefort", le 31/03. • Liens entre les classes : <ul style="list-style-type: none"> - Défis maths : Cycle 2, le 26 avril ; Cycle 3, le 6 juin - Ortholympiades : Cycle 2, le 28 mars; Cycle 3, le 21 mars • Marathon orthographique : CE2 et CM1. Concours organisé par l'Education Nationale, en trois épreuves de trois exercices. • Eurekades : CM1. Concours de problèmes mathématiques. • Peinture de la grande salle : CM1/CM2. Réalisée par les CM1/CM2. Les panneaux ont été revalorisés. • Liaison CM2/6ème : <ul style="list-style-type: none"> Visite du collège : 23 et 24 janvier 2017 Rallye maths : 20 janvier 2017 Par rapport au repas, la gestion n'a pas été évidente. Le collège a très fortement participé pour que nous puissions déjeuner à un tarif équivalent à celui de la cantine. • Journée rugby : CM2. Une rencontre rugby aura lieu le 24 avril. • Foulée plaisiroise : toutes les classes. Le 25 avril. • Elevages : CM1/CM2, CM1, CM2. Elevage de poissons en CM2 et de chenilles en CM1 et CM1/CM2. • Projet musique / conservatoire : cycle 2. Une intervenante est là tous les 15 jours. • Liaison GS/CP : <ul style="list-style-type: none"> - Deuxième rencontre le 19/04. Les deux classes de GS des deux écoles viennent à l'école : visite et jeux sportifs dans la cour.

	<p>- Troisième rencontre le 20/06. Lecture d'un petit livre aux GS par les CP. Goûter pour se dire "A l'année prochaine".</p> <ul style="list-style-type: none"> • Spectacle : Un spectacle doit être présenté aux élèves de l'école prochainement. Le budget d'une telle représentation est d'environ 1000€. Il s'agit d'un opéra pour enfants "Antoinette et la poule savante". • « Classe verte » L'an prochain, il est possible que certaines classes de cycle 3 partent en séjour avec nuitées. Des propositions sont en attente. Nous aurions besoin de la mise en place d'actions de collecte d'argent à cet effet. Budget minimum demandé aux enfants pour 5 jours : 200€. Sans doute davantage.
<p>7. Vie de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Blog Rappel de la mise régulière d'informations sur les blogs des classes et de l'école. Ne pas hésiter à le consulter. • Centre - Nous avons eu beaucoup de retours négatifs de parents concernant une animatrice du centre, pour ses propos non appropriés et plutôt grossiers. Un incident est survenu cette semaine avec cette personne, pour lequel une enquête est en cours, et une mesure a été prise pour qu'elle quitte l'école. - Le problème du manque de surveillance des entrées et sorties des adultes venant chercher les enfants au centre a été soulevé. Il a été décidé que la récupération des enfants se ferait désormais par la porte donnant sur le parking enseignants, avec l'installation d'une sonnette, et la mise à disposition de talkies-walkies pour les animateurs, afin que les parents ne pénètrent plus dans l'école, comme c'est le cas sur le temps scolaire. - Les activités des TAP : Il a été décidé avec l'IEN que les contenus péri scolaires ne peuvent plus être abordés en conseil d'école, seule l'organisation peut y être mentionnée. Les parents regrettent de parler des TAP seulement le 18 avril avec la mairie. La mairie fait régulièrement des rappels à l'ordre auprès des animateurs. La mairie avait fait le choix par rapport à notre école de ne pas changer l'équipe d'animation. A la rentrée 2017, un changement d'équipe sera vraisemblablement effectué. Mme KANE mentionne qu'elle recueille et transmet les doléances, son rôle s'arrête là. Les personnes concernées ne sont pas présentes et ne peuvent pas échanger avec les parents. La création des commissions en mairie a pour but

de favoriser les échanges avec les parents et les personnes du périscolaire.

- **Prévention internet / protection du corps**

Suite à un problème survenu avant les vacances de février, nous avons mis et allons mettre en place différents dispositifs pour préserver nos élèves :

- Cycle 2 : les enseignantes aborderont en classe une séquence sur "Mon corps m'appartient", sous la forme de leur choix.

- Cycle 3 : chaque enseignante abordera le thème du respect du corps, et des dangers du net, sous la forme de son choix.

- CM2 :

Ils passeront prochainement un permis internet. Nous devrions avoir la présence de la police municipale afin de présenter le projet. Mme Bouaziz doit nous tenir au courant prochainement.

Ils auront également une intervention de l'infirmière scolaire sur le corps et sa protection. Sur le collège, il y a un plan local de santé, à chaque niveau, il y a un thème. Il a été décidé d'anticiper un thème sur l'effet de groupe. L'organisation se fera par demi groupe sur des mercredis matins.

Toute l'école devrait faire passer aux élèves un test : "Passeport prudence", grâce aux TNI. Ils auront un "passeport" chacun avec un récapitulatif des choses à retenir.

Quant à une éventuelle conférence adressée aux parents concernant les dangers du net, nous laissons aux délégués de parents d'élèves le soin de l'organiser s'ils le souhaitent. Les parents envisagent d'organiser un café des parents.

- **Vêtements perdus**

Mme Heurdier se propose pour venir trier à nouveau les vêtements perdus. Une nouvelle permanence pour les parents est prévue ...

- **Langues étrangères**

Il a été proposé aux familles un enseignement d'une langue en dehors du temps scolaire. Devant le nombre important de questions à ce sujet, Mme Ihaddadene a demandé des infos supplémentaires à Mr DANEL conseiller pédagogique. Cette année, l'enseignement du portugais se déroule sur l'école Jaurès aux Clayes sous bois et le tunisien à l'école Brossolette à Plaisir . Il va y avoir des retours en cours d'année.

- **LOTO du 17 mars**

Le LOTO aura bien lieu au collège Blaise Pascal, afin d'augmenter la surface d'accueil et d'être plus à l'aise. La salle polyvalente du collège nous est prêtée gracieusement.

Sécurité : les entrées se feront de 18h30 à 19h. Nous aurons besoin de parents pour assurer un service de surveillance des entrées. Nous avons mis en place un système d'invitations à présenter à l'entrée. Un nouveau message accompagné de ces invitations sera distribué aux familles dans le courant de la semaine prochaine.

Si une personne se présente, sans invitation, avec un enfant de l'école sans ticket, l'entrée sera autorisée. Un enfant non accompagné d'une personne majeure, ne pourra pas rentrer.

Aucune entrée/sortie ne pourra être effectuée pendant le déroulement du LOTO.

Pour le buffet, nous faisons appel aux bonnes volontés pour apporter de quoi le garnir. Nous compléterons en achetant ce qui manquera.

Nous avons eu peu de retours pour la confection du buffet.

Nous rappelons que l'argent récolté lors du LOTO va alimenter les caisses de l'école et permet la réalisation de projets, comme Beauval.

Prochain conseil d'école : vendredi 2 juin 18h30

Secrétaire de séance : M^{me} Fournier

Rédactrice : Mme Ihaddadene